

CONTACT

GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES

E-MAIL :

admin@gynsf.org

SITE WEB :

<https://gynsf.org>

PROGRAMME

Une version informative, prévisionnelle et non contractuelle est disponible :

<https://gynsf.org/prochaines-fgoh-page/>

BULLETIN D'INSCRIPTION

Téléchargement disponible :

<https://gynsf.org/prochaines-fgoh-page/>

NOMBRE D'INSCRITS

Entre 25 et 30 participants par session

DUREE/DATE/LIEU

D'une durée de 5 jours pour environ 37 heures de formation (lundi au vendredi), la session FGOH se tient une fois par an, en mai-juin.

FORMATION GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE HUMANITAIRE FGOH

Une formation adaptée à l'acquisition d'un socle de connaissances afin d'appréhender l'Humanitaire en santé maternelle dans une approche holistique.

« Former, accompagner, transmettre sans se substituer »

Charte éthique GSF

OBJECTIFS

La formation assurée par des professionnels en santé maternelle ayant l'expérience et l'expertise du « terrain », se veut objective, interactive et conviviale pour accompagner et transmettre un apprentissage vers :

- **Des connaissances sur l'action humanitaire**, ses acteurs, les domaines d'action, l'éthique humanitaire, la mise en œuvre de projets humanitaires et les différents types de missions,
- **Des compétences en humanitaire dans le domaine** de la santé des femmes en situation de crise, en défaut d'accès aux soins, ou victimes de discrimination, de violences,
- **Des qualités nécessaires** pour réaliser et participer à une **mission humanitaire**.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Cette formation permet d'aborder des notions spécifiques comme :

- les **Violences Faites aux Femmes et les Mutilations Sexuelles Féminines**
- les **Complications Obstétricales Handicapantes**
- la **Mortalité maternelle**
- la **prise en charge des femmes exilées selon GSF**
- les **Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU)**
- la **prise en charge des femmes en grande précarité**

PUBLIC BENEFICIAIRE

Sage-femmes, médecins, infirmier(e)s, internes, étudiant(e)s sage-femmes, psychologues, travailleurs sociaux, toute personne souhaitant s'impliquer dans des actions humanitaires concernant les femmes en détresse.

TARIFS

FORMULE « IMMERSION »

Sage-Femmes, Internes (médecine ou gynéco), IDE, Etudiant.es, Travailleurs sociaux, éducateurs, autres professions de santé non médicales...

900€

Médecins, Chirurgiens, autres professions médicales (Dentistes, Pharmaciens)

1200€

CONGES FORMATION

La FGOH peut être déclarée comme « **conges formation** » à la direction de l'hôpital

Gynécologie Sans Frontières est enregistrée auprès du préfet de région d'Ile de France en tant qu'organisme **de formation sous le numéro d'enregistrement : 11 93 11503 93**

ATTENTION la FGOH n'est pas certifiée « DPC » et n'est pas certifiée « QUALIOPI »

BON A SAVOIR

Depuis 2006 avec une cinquantaine d'apprenants par an, cette formation reste toujours plébiscitée et s'adapte pour répondre à vos attentes.

La formation n'est pas diplômante. Une attestation de présence et une facture vous seront fournies.

Cette formation vous fournit des notions utiles pour partir en mission que ce soit avec GSF ou d'autres ONG. Pour les missions GSF cette formation retient notre « préférence » lors du choix des candidats.

INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription doivent comporter :

- un formulaire d'inscription
- une lettre de motivation
- un CV
- le règlement des **frais d'inscription à Gynécologie Sans Frontières (par virement)**

Les dossiers sont à adresser à GSF par mail admin@gynsf.org. Un mail « accusé de réception » vous confirmera votre inscription.

DEFISCALISATION : FRAIS DE FORMATION

La FGOH est considérée comme une « **formation professionnelle** » visant à former les bénévoles de santé pour venir en aide aux femmes en détresse en France et dans le Monde

Les frais générés par la FGOH peuvent être considérés comme des « frais de formation »

Ils peuvent donc être déduits des revenus en tant de « frais réels » ou « frais professionnels » selon votre statut professionnel

Cela concerne l'inscription et tous les frais logistiques concernant la mission FGOH : transport, hébergement, forfait repas

GSF fournira une attestation de participation à la formation

Vous devez conserver les justificatifs des frais engagés

CONGES FORMATION PROFESSIONNELLE

La FGOH peut être déclarée comme « **conges formation** » à la direction de l'hôpital

Gynécologie Sans Frontières est enregistrée auprès de la préfecture d'Ile de France en tant qu'organisme **de formation sous le numéro d'enregistrement suivant : 11 93 11503 93**

ATTENTION la FGOH n'est pas certifiée « DPC » ni « Qualiopi »

FRAIS DE MISSION

Vous pouvez être considéré comme bénévole de GSF intervenant en « Mission de formation de GSF » que si :

1/ Vous êtes adhérents à GSF (à jour de vos cotisations) lors de la mission

2/ Vous avez un ordre de mission de GSF pour être « intervenant » en tant que bénévole participant à l'objectif de la mission

Dans ces conditions les frais générés par la mission FGOH peuvent être considérés comme des « frais de mission » et être abandonnés

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation devra être notifiée à Gynécologie Sans Frontières.

En cas d'annulation :

-A plus de 30 jours avant le début de la formation :

Remboursement des frais d'inscription : 100 %

-Entre 30 jours et 5 jours précédents le début de la formation :

Remboursement des frais d'inscription : 50 %

-Moins de 5 jours ouvrés avant la date de la session :

Aucun remboursement